



SIAEPA
de la région de BONNETAN

75, allée du Pas Douen
33370 BONNETAN

Tél. : 05.56.68.37.92
spanc@siaepabonnetan.fr

Bonnetan, le lundi 18 mars 2019

CASTAGNET Robert
12, Chemin des Jaugas
33370 SALLEBOEUF

Objet : Contrôle périodique d'un système d'assainissement non collectif

Référence ANC : FO4 SAL_ChJaugas012

Monsieur,

Le service public d'assainissement non collectif a procédé le **22/02/2019** dans la propriété située:
12, CHEMIN DES JAUGAS
33370 SALLEBOEUF
parcelle(s) : **AN 189**

au contrôle de fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif. Vous voudrez bien trouver ci-joint le rapport de visite.

Les éléments indiqués dans ce rapport proviennent des informations obtenues auprès du propriétaire ou de son représentant. Ce rapport ne prend en compte que les éléments directement observables et n'est valable qu'à la date de visite. La responsabilité du service ne peut pas être engagée en cas de malfaçons, de mauvais fonctionnement ou de sinistres provenant d'éléments non directement observables ou non indiqués lors de la visite.

Le service public d'assainissement non collectif reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
C. RAYNAL,



SIAEPA
De la région de Bonnetan

75 Allée du Pas Douen
33370 BONNETAN

Tél : 05.56.68.37.92
spanc@siaepabonnetan.fr

P.J.: Rapport du contrôle

ASSAINISSEMENT AUTONOME CONTROLE DE FONCTIONNEMENT



SIAEPA de la région de BONNETAN
Tél : 05.56.68.37.92 Mail : spanc@siaepabonnetan.fr
Technicienne: T. Sauté

Référence du contrôle : SAL_ChJaugas012
Date du contrôle : 22/02/2019
Date de l'avis de passage :
Personnes rencontrées :

COORDONNEES DE L'IMMEUBLE

Adresse de l'immeuble : 12, CHEMIN DES JAUGAS
Code postal : 33370 Commune : SALLEBOEUF
Références cadastrales : AN 189
Zonage d'assainissement : Non collectif Superficie du terrain (m²) : 5000

Propriétaire de l'immeuble :

Nom et prénom : CASTAGNET Robert
Adresse : 12, Chemin des Jaugas
Code postal : 33370 Commune : SALLEBOEUF
Téléphone fixe : 05 56 21 23 20 Téléphone mobile :
Adresse mail :

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)

Nom et prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone fixe : Téléphone mobile :
Adresse mail de l'occupant :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Nombre de pièce(s) principale(s) : 4 dont 3 chambre(s)
Nombre d'habitant(s) : 2
Type d'immeuble : Habitation principale Précisions :

PRETRAITEMENT

BAC A GRAISSES

Existe-t-il un bac à graisses ? OUI Volume en litres :

Le tampon est-il accessible ? -

FOSSE SEPTIQUE

Type : Fosse septique Volume (m³) : 1.5

L'ouvrage est-il accessible ? OUI

Le tampon est-il accessible ? OUI

Dégradations constatées ? NON

- Si oui, préciser :

L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ? OUI

VIDANGES

Date de la dernière vidange : 20/07/2018

Nom/Raison sociale du vidangeur : AQUITAINE VIDANGE RAPIDE

Justificatif de vidange disponible ? OUI Volume vidangé : 1.5

Destination des matières de vidange :

VENTILATION

La ventilation fonctionne-t-elle correctement ? NON

- Si non, préciser: Décompression -100mm, absence de ventilation secondaire

Commentaires généraux sur le prétraitement :

Les éléments indiqués dans ce rapport proviennent des informations obtenues auprès du propriétaire ou de son représentant. Ce rapport ne prend en compte que les éléments directement observables et n'est valable qu'à la date de visite. La responsabilité du service ne peut pas être engagée en cas de malfaçons, de mauvais fonctionnement ou de sinistres provenant d'éléments non directement observables ou non indiqués lors de la visite.

ASSAINISSEMENT AUTONOME CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

TRAITEMENT

REGARD DE REPARTITION

Existe-t-il un regard de répartition ? **NON**

Le regard est-il accessible ? -

Dégradations constatées ? -

- Si oui, préciser :

L'écoulement au sein du regard de répartition se fait-il correctement ? -

Bonne équirépartition des effluents ? -

Stagnation d'eaux dans le regard ? -

Dépôt de matières en fond de regard ? -

TRAITEMENT

Existe-t-il un système de traitement ? **OUI**

Type : **PLATEAU ABSORBANT**

Présence d'eau stagnante sur le traitement ? **NON**

Dysfonctionnements observés ? **NON**

- Si oui, préciser :

REGARD DE BOUCLAGE

Existe-t-il un regard de bouclage ? **NON**

Le regard est-il accessible ? -

Dégradations constatées ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...) -

- Si oui, préciser :

L'écoulement au sein du regard de bouclage se fait-il correctement ? -

Stagnation d'eaux dans le regard ? -

Dépôt de matières en fond de regard ? -

Commentaires généraux sur le traitement : Plateau absorbant, puisard épandage puisard.

EVACUATION DES EFFLUENTS

Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :

Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel ? **NON**

Rejet par puits d'infiltration :

Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration ? **NON**

Le tampon est-il accessible ? -

Dégradations constatées ? (fissure, corrosion, ...) -

- Si oui, préciser :

POSTE(S) DE RELEVAGE

Présence de poste(s) de relevage ? **NON**

Dysfonctionnements constatés ? -

- Si oui, préciser :

Dégradations constatées ? -

- Si oui, préciser :

ASSAINISSEMENT AUTONOME CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

CONCLUSIONS DU CONTROLE

Commentaires :

Le plateau absorbant n'est pas adapté à la nature argileuse du sol.

Le puisard n'est pas un dispositif de traitement de l'eau.

L'épandage n'est pas adapté à la nature argileuse du sol.

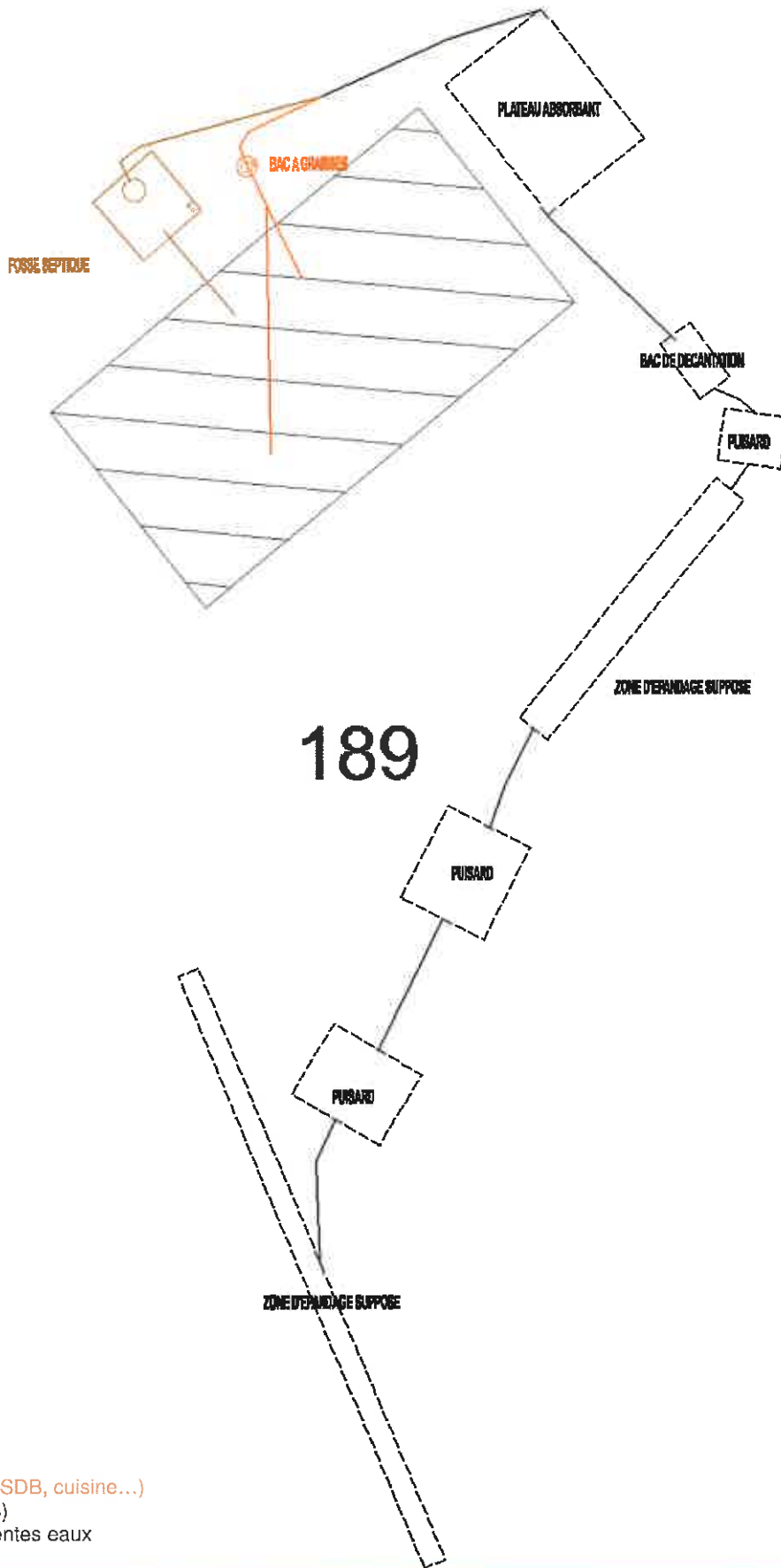
CONCLUSION APRES VERIFICATION DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AU VU DE L'ARRETE DU 27 AVRIL 2012	
Problèmes constatés sur l'installation diagnostiquée	Installation située hors zone à enjeux sanitaires ou environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an
<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme (cas c) ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée	
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut	

Le lundi 18 mars 2019

La Technicienne, T. Sauté

ASSAINISSEMENT AUTONOME CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

SCHEMA DE PRINCIPE DE LA FILIERE



- Légende :
- Eaux Pluviales
 - Eaux Ménagères (SDB, cuisine...)
 - Eaux Vannes (WC)
 - Mélange de différentes eaux
 - Ventilation